



Différence de cotisation assurance auto

Par **PascalBalmain_old**, le **05/12/2007 à 09:30**

Bonjour

je suis client dans un cabinet d'assurance pour mon vehicule principal depuis de nombreuse année.

dernierement j'ai remplacé ce vehicule et demandé un devis a mon assureur. Il m'a identifié avec mon numéro de client et m'a proposé un tarif de 660€.tarif préférentiel pour les client.Impossible d'obtenir un devis écrit ?

j'ai par curiosité fait une consultation anonyme sur internet pour le même véhicule avec les même conditions de façon anonyme. Mon assureur et resorti avec un tarif de 446€. un devis m'a été envoyé et j'ai donc assurer mon véhicule a ce tarif.

contacter à ce sujet aucune explication de la part de mon assureur!

cette pratique est elle légale ou y à t'il arnaque.